

Étaient présents : M. Christophe TARY - Mme Josiane PRUNIAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Claudine DELAITRE - M. Benoit SAUVAGE - Mme Anny GRANDGERARD - Mme Christelle ROY - M. Jean-Gabriel DELOUF - Mme Cécile DRUAUX.

Absents excusés : M. Jean-Marc JAVAUX (pouvoir à M. Christophe TARY) - M. Laurent CARDOT (pouvoir à M. Benoît SAUVAGE) - M. Serge SCHMIT (pouvoir à Mme Claudine DELAITRE) - M. Robin LHENRY (pouvoir à M. Maxime VAUTHIER) - Mme Alison CALPENA JUAREZ.

Mme ATAMNA Nora est nommée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 19 h 00.

ORDRE DU JOUR

1. Validation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du PLUi

Le procès-verbal de séance du 28 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Validation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du PLUi

Après avoir débattu sur les orientations générales du PADD soit 4 grands axes de développement :

1. Intégrer au cœur du projet la protection et la valorisation d'un patrimoine naturel riche et varié, garantes de la qualité du cadre de vie
2. Amplifier la vitalité économique du territoire
3. Garantir un développement urbain équilibré et un habitat de qualité
4. Inscrire les déplacements et les équipements au cœur du projet de développement durable

Le Conseil Municipal a validé le Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de la révision du PLUi, tel que présenté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 10 mai 2023

Le Maire,
Christophe TARY



La secrétaire de séance,
Nora ATAMNA

